

LE
SEMEUR CANADIEN,

Journal des Connaissances Utiles

EN

POLITIQUE, LITTÉRATURE, MORALE, ET RELIGION.

Le champ c'est le monde.
Math. XIII. 38.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT. LE SEMEUR CANADIEN se publie à **Napierville, BAS-CANADA**, et paraît le *Deuxième* et le *Quatrième* JEUDI de chaque Mois.—Le **PRIX** de l'ABONNEMENT est de **3** Chelins et **9** Deniers par **Année** pour un seul *Exemplaire*; pour trois *Exemplaires* **10** Chelins; et pour sept *Exemplaires* **20** Chelins.

Les lettres et envois doivent être adressés au **RÉDACTEUR**. On est instamment prié d'affranchir.

VARIÉTÉS.

Exhumation des Restes de l'Amiral Coligny.

Une cérémonie intéressante a eu lieu le mois dernier à Châtillon-sur-Loing. M. le duc de Luxembourg, qui fut en ce moment réparer ce qui reste du château de cette ville, ancienne demeure de Coligny, a eu l'idée d'y faire transporter les restes de l'amiral, qu'on savait déposés au château de Montesquieu, dans le département de la Sarthe.

Ce fut dans la soirée du 21 août 1572, que Coligny quitta son manoir de Châtillon-sur-Loing pour se rendre à Paris, où l'appelaient les intérêts des réformés, dont il était le chef. Il était accompagné de son gendre et de sa fille mariée depuis dix mois au comte de Téliigny, et qui depuis épousa le prince d'Orange. On assure qu'au moment de son départ, ses serviteurs, par une appréhension instinctive du sort qui l'attendait à Paris, se jetèrent à ses pieds en le conjurant de ne pas partir.

On raconte aussi que la veille, l'amiral, jouant aux dés avec son gendre, eut voir des taches de sang sur la table, et que cette étrange vision se reproduisit jusqu'à trois fois. Il se logea, en arrivant à Paris, dans une maison de la rue Béthizy, qui devint depuis une auberge nommée l'Hotel-Saint-Pierre. C'est là qu'il fut tué dans la nuit du 23 au 24 août. Tout le monde sait, d'après les vers de Voltaire, que l'assassin qui lui porta le coup mortel s'appelait Besme. C'était un Allemand, domestique de la maison de Guise. Il frappa l'amiral d'un coup violent entre les deux omoplates, après quoi il lui coupa la tête et la porta à Catherine de Médicis :

Médicis la reçut avec indifférence,
Sans remords, sans plaisir, maîtresse de ses sens,
Et comme accoutumée à de pareils présents.

Aussitôt après, le peuple s'empara du cadavre, le traîna par les rues jusqu'au gibet de Montfaucon et l'y pendit par les pieds avec une chaîne de fer. Le jésuite Daniel, peu suspect en pareille matière, raconte que le roi eut la cruauté d'aller à Montfaucon avec sa cour repaître ses yeux de cet horrible spectacle. Un courtisan se plaignant devant lui de la mauvaise odeur qu'exhalait le cadavre, Charles IX aurait répondu comme Vitellius: "Le corps d'un ennemi mort sent toujours bon."

Ce n'est pas le dernier outrage qu'aient subi les restes de Coligny. Le roi et sa mère comprirent que la mort du vieil amiral serait dans l'avenir l'épisode qui résumerait l'horrible drame de la Saint-Barthélemy, et soulèverait le plus contre eux l'inflexible justice de l'histoire. Ils sentirent qu'il fallait au moins couvrir d'un prétexte un si grand crime :

Charles IX se rendit donc au parlement et accusa publiquement l'amiral d'une conspiration contre la couronne. Le parlement ne resta pas sourd à cet appel d'une haine posthume. Il rendit un arrêt contre le mort, par lequel il ordonna que son corps, après avoir été traîné sur une claie, serait pendu en Grève; ses enfants déclarés roturiers et incapables de posséder aucune charge; son château de Châtillon-sur-Loing rasé, et les arbres coupés à hauteur d'homme. Pour remercier Dieu de la découverte de cette conspiration imaginaire, il devait être fait, tous les ans, une procession solennelle le jour de la Saint-Barthélemy. Deux amis de l'amiral, Briquemaut et Cavagnes, furent en même temps condamnés à être traînés en Grève sur la claie.

Nous ignorons quelles sont les mains pieuses qui recueillirent, après l'exécution de cet arrêt, ce qui restait du corps de l'amiral. Mais, après tant d'outrages, on comprend que ces restes informes devaient être bien peu de chose; aussi la caisse qui les renferme est-elle très petite. On assure toutefois qu'on a pu reconnaître les traces du coup porté par Besme, ce qui aurait permis de constater l'identité. M. le duc de Luxembourg a fait sceller cette caisse dans un pan de mur en ruines au pied de la tour, à la place où était, dit-on, la chambre de l'amiral. Cette sépulture assez singulière n'est que provisoire. La lame de marbre qui la recouvre porte ces mots: "Ici reposent les restes de Gaspard de Coligny, amiral de France, tué à la Saint-Barthélemy, le 24 août 1572."

Le château de Châtillon, propriété actuelle de M. le duc de Luxembourg, a été presque entièrement détruit vers l'an VIII. Il n'en reste plus aujourd'hui qu'une porte surmontée d'un pavillon moderne, une tour bien conservée, dont les murs épais ont bravé la sape de la bande noire, et trois rangs de terrasses. Celle du milieu est soutenue par neuf arcades récemment restaurées. Ainsi perché au sommet de ces trois étages qui, de loin, font l'eslet d'un escalier de géant, le château devait présenter un aspect formidable. Ce domaine resta dans la maison de Coligny, jusqu'en 1632, époque où mourut Gaspard de Coligny, quatrième du nom, tué dans les guerres de la Fronde au combat de Charenton. Sa veuve était sœur du maréchal de Luxembourg. Elle se fit attribuer le duché de Châtillon pour ses reprises, et le laissa au second fils du maréchal. C'est ainsi que la terre de Châtillon passa dans la maison de Luxembourg. Le duc actuel, qui est le dernier de son nom, est âgé et sans enfants.—*Phare.*

L'homme au Masque de Fer.

C'est une histoire bien extraordinaire que celle de l'homme au masque de fer. Il y a environ deux cents ans que